



Office municipal  
d'habitation de Laval

# L'ÉLAN

Juin 2022

Le journal  
pour les résidents  
des habitations de  
l'Office municipal  
d'habitation de Laval



**Règlement  
du mois**  
L'installation  
conforme de  
votre climatiseur  
*p.4*



**Sensibilisation**  
La collecte  
des ordures  
*p.5*



**Concours**  
Balcons fleuris  
2022 : pour  
semer la joie  
*p.8*



## Retour à la vie normale

### Dans ce numéro :

Retour à la vie normale	1
Mot de la directrice	2
Mot du CCR	2
Nouveaux inspecteurs	3
L'Office et la diversité culturelle	3
Merci chers locataires	3
L'installation conforme de votre climatiseur	4
Que font les concierges?	5
La collecte des ordures	5
Travaux majeurs prévus en 2022	6
Rencontre d'information	7
Que dois-je faire pour mon renouvellement de bail ?	7
Quoi faire si je désire quitter mon logement ?	7
J'appelle qui ?	7
Balcons fleuris : pour semer de la joie	8



Vivre en communauté est une expérience unique où le bon voisinage relève du défi du vivre ensemble et le bruit en fait également partie. La pandémie a changé nos habitudes de vie et le moindre bruit du quotidien peut nous affecter. Nous avons pris goût à la tranquillité, au calme.

À présent, le retour à la normale se fait de plus en plus sentir et demande une période d'adaptation; nous devons faire preuve de tolérance et de respect. C'est pourquoi nous devons tous réapprendre à tolérer les bruits que l'on nomme les « inconvénients normaux ». Mais quels sont-ils ?

- Les bruits des enfants
- Une circulation plus présente
- Les projets de rénovation

- Les activités dans les salles communautaires
- Les conversations entre locataires, amis et membres de la famille

Dans la mesure où le bruit ne cause aucun préjudice aux voisins quant à leur jouissance paisible des lieux, nous devons faire preuve de tolérance et de respect. La bonne entente et la communication entre voisins est la clé pour une cohabitation harmonieuse et conviviale.



Une publication de l'Office municipal  
d'habitation de Laval

Direction de la rédaction  
L'équipe du journal

Révision  
L'équipe du journal

Photos  
L'équipe de l'Office

Graphisme  
Designer pompier

Impression  
Documax

Tirage  
1 800 exemplaires

Questions et commentaires  
communication@omhlaval.ca

Éditeur  
Office municipal d'habitation de Laval  
3320, rue des Châteaux  
Laval (Québec) H7V 0B8  
T 450 688-0184  
F 450 688-9023  
Site web : omhlaval.ca  
Courriel : info@omhlaval.ca

Directrice générale  
Isabelle Pépin

Président  
Nicholas Borne

Dépôt légal, Bibliothèque  
et Archives nationales du Québec,  
juillet 2016 / ISBN 978—2 9816104

Suivez-nous !



## Mot de la directrice

# Ça y est! L'été est arrivé!



Certains diront que l'été arrive le 21 juin, mais de mon côté je préfère prolonger la saison en la célébrant dès que le soleil et la température le permettent... soit maintenant!

De plus, la belle saison nous apporte cette année un beau cadeau, soit un retour à la normale. Les masques ne sont maintenant plus obligatoires (sauf dans certaines situations) et surtout nous avons à nouveau le droit de nous rassembler. La pandémie a été difficile au niveau des relations interpersonnelles, mais je suis heureuse de constater que nos Associations de locataires (ADL) ont su passer à travers cette période et qu'encore aujourd'hui continuent de travailler fort à offrir à leurs membres des activités et opportunités de rencontres à même nos milieux de vie. Il importe d'ailleurs ici de souligner l'engagement de ces bénévoles et leur excellent travail! Vous avez envie de participer aux activités ou même de vous impliquer au sein de votre ADL? N'hésitez pas à en faire mention à votre ADL ou à nos intervenants communautaires qui sauront vous guider.

Outre la vie communautaire à même nos immeubles, je vous invite aussi à participer aux activités que propose la Ville de Laval avec ses *Zones musicales*. Une programmation exceptionnelle est présentée avec 40 spectacles extérieurs gratuits un peu partout sur le territoire. La musique est une belle façon de voyager et de s'évader tout en restant ici.

À tous, je vous souhaite un bel été!

Isabelle Pépin



## Mot du CCR

# Résultats de l'élection des membres du CA

Le comité consultatif des résidents (CCR) a procédé à l'élection des représentants au conseil d'administration pour les trois prochaines années. Sans grande surprise, les représentants des locataires des années précédentes ont été réélus par acclamation. Félicitations à :

- M. Jean-Pierre Le Bouar, représentant des locataires « personnes retraitées »
- Mme Nicole Boisvert, représentante des locataires « familles »

Merci à vous deux de vous impliquer avec autant de cœur dans vos fonctions!

## Membres de l'Office

# Nouveaux inspecteurs



De gauche à droite : Josue Gonzalez et Bernard Lussier

L'Office compte dans son équipe deux inspecteurs en bâtiment; ces derniers sont passionnés par leur travail dont la mission est d'inspecter et d'évaluer les immeubles. Vous pourrez les apercevoir lors des visites planifiées de vos logements, des immeubles et stationnements. Leur visite leur permet de faire le bilan de santé des bâtiments et de leurs composantes afin de conserver notre parc immobilier dans un bon état et de maintenir des milieux de vie adéquats.

Josué et Bernard sont essentiels pour planifier efficacement les travaux de rénovation et travaux majeurs et d'en établir les priorités.



## Vie communautaire

# L'Office et la diversité culturelle



Reconnaître la valeur de chacun tout en protégeant la dignité de ses employés sont des valeurs que l'Office est fier de défendre. L'Office est une organisation ouverte et reconnaît la diversité culturelle dans la société et dans les milieux de travail comme une richesse. La découverte de nouvelles cultures, de langues et de coutumes favorise les rencontres, renforce les relations humaines et l'entraide.

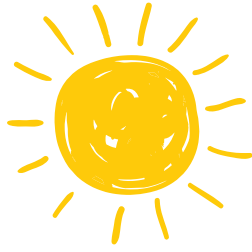
Nous avons avantage à travailler ensemble pour être plus forts et pour réaliser de grands projets. Quelles que soient nos origines, chacun a droit à sa place. D'où l'importance de toujours faire preuve de respect

et de gentillesse envers les employés dévoués de l'Office qui ont à cœur le bien-être des locataires. Ils sont de précieux alliés pour répondre et être à l'écoute de vos besoins.

# merci!

## chers locataires!

- Lorsque vous respectez les espaces de stationnements : le vôtre, celui de votre voisin ou celui des visiteurs.
- Pour le maintien de votre logement dans un bon état lors de votre départ.
- De prendre soin des aires communes dans vos milieux de vie.



## Règlement du mois

# L'installation conforme de votre climatiseur

Nous sommes tous impatients de profiter du beau temps. Se mettre le nez dehors, prendre l'air et apprécier les rayons du soleil sont sources de bien-être. Sachez que l'installation conforme de votre climatiseur l'est tout autant pour vous et pour préserver la bonne santé de votre logement !

Voici les climatiseurs admissibles pour l'été 2022.



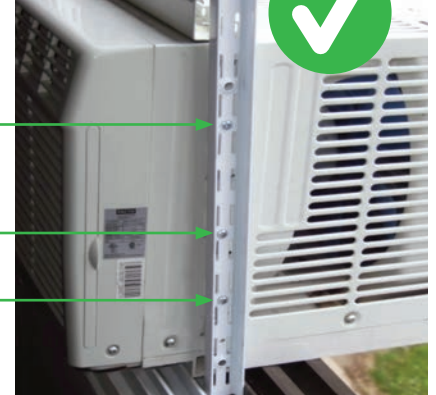
### Climatiseur de type monobloc

Sauf pour les bâtiments situés au 3605, 3655, rue Évariste-Leblanc et 800, 75<sup>e</sup> avenue

#### Installation conforme



● Plexiglas ou plastique de type Coroplast d'au moins 10 mm



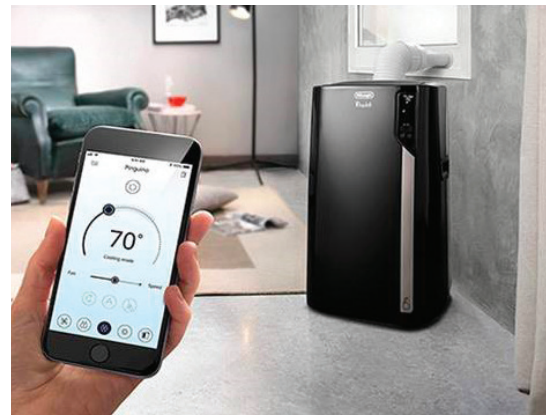
● Trous prépercés sur les côtés du climatiseur

#### Installation non conforme



### Climatiseur mobile ou portatif

Pour les bâtiments situés au 3605, 3655, rue Évariste-Leblanc et 800, 75<sup>e</sup> avenue, seuls les climatiseurs portatifs sont acceptés. Ces appareils diminuent les risques de dégâts ou d'infiltrations d'eau et favorisent la bonne santé de votre logement et de l'immeuble à long terme.



## Ménage du printemps

# Que font les concierges ?



C'est le printemps! Voici ce que nos concierges font en plus de leurs tâches quotidiennes :

- Replacer les minuteries et/ou changer l'heure (H.A.E)
- Sortir et installer les boyaux d'arrosage
- Ouvrir l'eau extérieure
- Fermer les chauffages dans les aires communes
- Enlever les carpettes d'hiver, les laver et les entreposer
- Tenir le niveau de boîte à sel bas
- S'assurer que les piquets à neige soient retirés
- Ramasser les papiers autour du bâtiment



Afin d'éviter tout risque d'incendie, la charpie doit être retirée du filtre de la sècheuse après chaque utilisation.

## Sensibilisation

# La collecte des ordures



Le locataire doit déposer ses déchets, matières organiques et les matières recyclables dans les endroits prévus à cette fin. Prière de ne pas envoyer des enfants de moins de 14 ans pour cette tâche. Les déchets doivent être mis dans des sacs en plastique fermés.

Avant d'en disposer, les matières recyclables doivent être rincées. Aucune bouteille ou contenant de verre ne doivent être jetés dans les chutes à déchets. Les gros rebuts et les cartons défaits au préalable doivent être déposés à la rue selon l'horaire de la Ville.

**Pour des raisons de civisme, de salubrité et en conformité avec le règlement d'immeubles :**

Aucun déchet, sac à déchets, objet à jeter ou tout autre débris ne doivent être jetés ou laissés sur le terrain de l'immeuble ou sur les planchers des espaces communs incluant celui de la salle à déchets.

Veillez apporter et jeter tous vos déchets, objets à jeter ou autre débris dans les poubelles situées dans la salle à déchets de l'immeuble en vous assurant de garder cette salle propre.

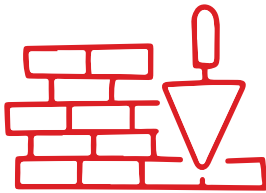
### Savez-vous que

lorsque vous ne prenez pas la peine de disposer des ordures comme il se doit, ceci entrave le travail du concierge qui prend soin du bâtiment où vous logez ?

**Pensez-y!**



## Agenda



# Travaux majeurs prévus en 2022



### Habitations de la Renaissance

Réfection du parement extérieur

Les travaux consistent à refaire toute l'apparence extérieure du bâtiment ainsi que l'entrée principale. Cela comprend aussi une amélioration de l'étanchéité, l'isolation, l'éclairage extérieur, les gouttières et les terrasses extérieures.

Le calendrier des travaux suit son cours pour le 2155 qui sera bientôt achevé tandis que les travaux du bâtiment 2165 avancent tel que prévu.



### Habitations Laval-Ouest

Rénovation cuisines, salles de bain et buanderies communautaires

Le volet I des travaux est bientôt fini et le résultat est satisfaisant compte tenu de l'amélioration des cuisines et salles de bains.

Les prochains volets (II et III) sont le remplacement des revêtements de plancher dans les espaces communs (y compris les escaliers) et la rénovation des buanderies communautaires. L'échéancier est respecté au moment d'écrire ces lignes.



### Manoir des Mille-Îles

Rénovation de la toiture

Les travaux sont prévus pour la fin mai à moins de changement hors de notre contrôle. Ces activités vont se dérouler afin de ne pas nuire à la tranquillité des locataires.

#### ERRATUM

Une erreur s'est glissée lors de la dernière parution du journal. Les travaux cités sous le Manoir Arthur-Sauvé devaient se lire sous le Manoir des Mille-Îles. Toutes nos excuses pour cette confusion.



### Manoir Marc Perron

Réfection de la descente de stationnement

Dû à une détérioration de la descente pour accéder au stationnement souterrain, celle-ci sera complètement refaite.

Une date des travaux sera communiquée aux locataires ainsi que le calendrier de l'exécution des travaux.

## Travail d'équipe

# Rencontre d'information

Des employés de l'Office se sont déplacés pour rencontrer les locataires pour leur expliquer le Règlement d'immeuble, la politique de la gestion des plaintes et les différents rôles des intervenants de l'Office et du Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval (CISSSL).

Ces rencontres ont permis d'entendre les enjeux et les besoins respectifs des locataires afin de trouver des pistes de solutions pour le bon maintien des milieux de vie et encourager une relation d'équipe harmonieuse avec l'Office.

Depuis le mois de novembre 2021, les résidents de quatre (4) immeubles ont été rencontrés et l'Office planifie d'autres rencontres pour rejoindre le plus de locataires possibles.

C'est en travaillant en équipe que nous obtenons des résultats!



## Procédure

# Quoi faire si je désire quitter mon logement?

Si vous souhaitez quitter votre logement, écrivez une lettre à l'Office pour l'informer de la date de votre départ et donner vos **trois (3) mois de préavis\*** requis. Si vous quittez pour demeurer en résidence avec services, un préavis de **deux (2) mois** est nécessaire.

## Questions-réponses

# Que dois-je faire pour mon renouvellement de bail?



- Il est important de bien lire, remplir et signer le formulaire jaune
- Demande de renseignements pour la détermination du loyer.
- Fournir toutes les preuves de revenus de l'année d'imposition et/ou toutes autres pièces qui justifient le revenu du ménage.

## J'appelle qui?

Pour des réparations dans votre logement  
**Poste 3\***

Pour des questions sur votre loyer et les espaces de stationnement  
**Postes 105 et 107\***

Pour toute autre question  
**Poste 0\***



En dehors des heures de bureau, un système d'appel prend le relais pour les urgences.

\* pendant les heures d'ouvertures

## Concours

# Balcons fleuris : pour semer de la joie



Office municipal  
d'habitation de Laval



Il y a deux façons de l'envoyer : par la poste ou à l'adresse courriel suivante : [mbeaulieu@omhlaval.ca](mailto:mbeaulieu@omhlaval.ca).

Il n'y aura pas de visite des aménagements cette année. Un tirage au sort parmi les participants aura lieu dans la première semaine de septembre pour déterminer les gagnants. Veuillez noter que les aménagements de fleurs en plastique ne seront pas considérés.

Il n'y a pas d'obligation, mais si vous avez une photo de votre balcon fleuri, n'hésitez pas à nous la faire parvenir avec votre bon de participation.



**Bonne chance  
à tous et toutes!**

Le concours Balcons Fleuris revient cet été à l'OMH de Laval!

Avec l'arrivée du beau temps, plantez et cultivez des fleurs, fruits ou légumes sur les balcons et dans les jardins communautaires. Vous courrez ainsi la chance de gagner une des nombreuses cartes-cadeaux!

Pour vous inscrire, rien de plus simple. Il suffit de remplir le coupon de participation ci-dessous et de nous le faire parvenir au plus tard le 31 août 2022.

## Concours Balcons fleuris 2022

Bon de participation



Office municipal  
d'habitation de Laval

La date limite pour vous inscrire est le mercredi 31 août 2022 à 16 h 30

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_ App. \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_ Courriel \_\_\_\_\_

Cochez votre type de participation : je participe en plantant

des légumes  des fruits  des fleurs

sur mon balcon/terrasse  dans les jardins communautaires

Les gagnants seront dévoilés lors de la prochaine parution du journal.

**Veuillez retourner votre coupon par la poste :**

3320, rue des Châteaux, Laval (Québec) H7V 0B8

**ou par courriel :** [mbeaulieu@omhlaval.ca](mailto:mbeaulieu@omhlaval.ca)

## Pour nous joindre



**Heures d'ouverture  
de nos bureaux**  
Du lundi au vendredi  
De 8 h 30 à 12 h  
et de 13 h 15 à 16 h 30

T 450 688-0184  
F 450 688-9023



[www.omhlaval.ca](http://www.omhlaval.ca)  
[info@omhlaval.ca](mailto:info@omhlaval.ca)



**Horaire d'été**  
Du 30 juin au 2 septembre  
2022, nos bureaux seront  
fermés les vendredis  
à compter de 12 h

**Fériés :**  
24 juin – Fête nationale  
1<sup>er</sup> juillet – Fête du Canada



Office municipal  
d'habitation de Laval  
3320, rue des Châteaux  
Laval (Québec) H7V 0B8

**Info santé : 811**

**Info social : 811 (#2)**

**Info Québec : 211**



## Vos réactions

Si vous désirez que nous parlions  
d'un sujet qui pourrait vous  
intéresser, n'hésitez pas à nous  
en faire part :  
[communication@omhlaval.ca](mailto:communication@omhlaval.ca)